

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#) [Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Louise Koppe, 29 octobre 1888](#)

Marie Moret à Louise Koppe, 29 octobre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[29 octobre 1888](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Koppe, Louise \(1846-1900\)](#)
Lieu de destination8, place de la Bourse, Paris

Description

RésuméAccuse réception du Jersey. Remet à sa sœur, Émilie Dallet, les échantillons de velours. Envoi d'un chèque de 36 francs : 26 francs pour le Jersey et 10 francs pour l'Union du travail des femmes. Évocation des difficultés rencontrées par Godin. Marie Moret se définit comme "le porte-plume de son mari". Depuis son décès, se consacre à la mise en ordre de ses œuvres posthumes.
Support

- En haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.
- Le nom "madame Louise Koppe" est copié en bas du folio.

Mots-clés

[Œuvres de bienfaisance](#), [Vêtements](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Offroy et Cie](#)
- [Union du travail des femmes](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 2 p. (309r, 310r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Genevieve
19 octobre 1968

Madame,

J'ai reçu le jour de
vous m'annoncier l'envoi
par votre lettre de hier. Je le
trouve gentil et nous que
j'en suis contente a
l'usage.

J'ai remis a mes amis
Madame Dallet, les enfants
titulaire de valeurs que lui
étaient destinés et l'ai
informée qu'elle recevrait
sa note dans 5 jours.
J'ai le honneur, Madame,
de vous envoyer ci-joint
un chèque (n° 16609)

Madame, bonne nuit.

De 86 francs sur Mr Ghyg
et 100 60 francs pour
mère, pour : son Jersey,
1° de robe de Jersey,
ait 96 francs !
2° de petite part (10)
que je vous prie de vouloir
bien ajouter au bord de
redevances de l'Union de
travail des femmes.

Nous vous remercions,
Madame, que mon mari
a été rencontré et a été
contre, en effet, d'abord
plus d'obstacles sur sa
route que son service a
été considérable.
Notre appréciation positive
semble nous-même en
remerciant pour mesurer
Notre note bien
Moi je n'ai rien été

que le porte-plume de mon mari; et mon bonheur est de l'être encore; la mise en ordre de ses œuvres posthumes est ma constante et ma plus chère occupation.

Je lirai avec bien de l'intérêt votre article sur le Familistère.

Votre lettre respire le sentiment profondément religieux qui place tout le mal bien dans le service de l'humanité, et qu'il serait si bon de voir se généraliser! Oui, la vie est courte, employons-la bien; après celle-là une autre.

C'est à moi, Madame, de vous admirer, ce que je fais de tout cœur en vous envoyant l'expression de mes meilleurs sentiments

Marie Godin